

Définition

ENTREPRISE Forma-rêve-esthétique SENDROUS MANON, autoentrepreneur immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Perpignan sous le numéro 538 269 424.

Les présentes conditions s'appliquent à toutes formations mises à disposition par « Forma-Rêve-Esthétique », dans le cadre d'un contrat conclu avec une personne physique, ci-après dénommée « bénéficiaire ». L'inscription doit se faire en respectant les prérequis. En cas de contradiction en les présentes CGV et tout autre document, seules les présentes CGV prévalent.

Article 1 : Prix des formations et conditions de règlement

Les prix des formations sont indiqués en EUROS toutes taxes comprises, sachant que « forma-rêve-esthétique » n'est pas assujéti à la TVA. Il est à noter que le prix de la formation CAP en distanciel ne comprend pas le matériel et les consommables.

1.1 Chèque de caution

Avant la prestation, un chèque de caution d'un montant forfaitaire fixé à 50% du tarif total de la prestation sera demandé et sera établi à l'ordre de Forma-rêve-esthétique, joint au contrat. Ce chèque sera restitué à son signataire lors de l'établissement lors du règlement de la facture par l'apprenant.

1.2 Modalités de règlement.

Le règlement de l'intégralité des frais liés à sa formation peut être effectué par le bénéficiaire selon plusieurs modalités :

- Soit par chèque
- Soit par virement bancaire

1.3 Modalités de règlement avec votre compte CPF, OPCO

Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient :

- De faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- De l'indiquer explicitement sur sa fiche de renseignement client ;
- D'adresser une copie de la demande de prise en charge à Forma-rêve-esthétique ;
- De s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

L'acceptation de la subrogation par l'OPCO ne dispense pas le Client du chèque de caution si demandé.

Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au client.

En cas de non-paiement et non prise en charge du coût de la formation par l'OPCO, pour quelque motif que ce soit, le client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

Seules les CGV d'utilisation de la plateforme moncompteformation s'appliquent.

Article 2 : Documents contractuels

Le Client confirme avoir pris connaissance du programme et de l'organisation de la prestation.

Une attestation de stage est adressée à l'apprenant après réception du dossier d'inscription et premier règlement de la facture.

Dans le cas de subrogation par un OPCO, l'attestation de stage est adressée dès réception de la feuille de présence.

Article 3 : Validation de la commande

La commande d'une formation est réputée validée à la date de signature du contrat de formation.

Un délai de rétractation s'applique durant 14 jours.

A partir du 15ème jour, l'apprenant s'engage dans tous les cas à payer la totalité de la formation choisie.

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités de retard fixées à une fois et demie le taux d'intérêt légal majoré de 40€. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le client qu'elles ont été portées à son débit.

Le centre de formation se réserve le droit en cas de non-paiement, de ne pas honorer la livraison de la suite du programme.

Article 4 : Connexion E-learning et envoi des supports de cours

Le bénéficiaire reçoit ses identifiants pour l'utilisation de la plateforme, dans un délai de 15 jours suivant son inscription (délai de rétractation échu).

Les identifiants fournis sont personnels et confidentiels. Selon la formule choisie, l'envoi des livres se fera après le premier mois de l'inscription. Forma-rêve-esthétique ne peut être tenu responsable d'un retard de livraison dû au transporteur ou l'absence du bénéficiaire à son domicile.

Article 5 : Les formation Forma-rêve-Esthétique

Chaque formation mise à disposition possède une page qui lui est dédiée sur le site web, avec l'ensemble des informations décrivant et notamment :

- Les prérequis
- Le programme
- Les objectifs
- La durée
- Les méthodes utilisées
- Les modalités d'évaluation
- La tarification

Ces pages sont détaillées avec la plus grande attention, cependant certaines modifications peuvent y être apportées sans en modifier la validité du contenu (ajouts de cours...).

Forma-rêve-Esthétique est disponible tous les jours ouvrés de l'année, du lundi au vendredi de 9h à 16h, pour toutes questions sur les programmes et contenus pédagogiques de nos formations.

Article 6 : Responsabilité du centre de formation

Les photographies, textes, graphismes, informations et caractéristiques illustrant les produits et formations présentés ne sont pas contractuels.

Article 7 : Propriété intellectuelle

Tous les éléments du site forma-rêve-esthétique, qu'ils soient visuels ou sonores y compris sous-jacente, sont protégés par le droit d'auteur. Toute partie ou image du site ne pourra être téléchargée, ou imprimée, que pour un usage personnel et non commercial. Dans le cas contraire, le contrevenant s'expose à des poursuites.

Le bénéficiaire s'interdit en passant commande sur le site forma-rêve-esthétique de lancer une quelconque prestation pour son compte afin de concurrencer directement ou indirectement l'activité forma-rêve-esthétique.

Article 8 : Droit applicable et de rétractation prévu par la loi

Le présent contrat est soumis à la loi française. La langue du présent contrat est la langue française.

Conformément à l'article L6353-5 du code du travail, le bénéficiaire dispose de 14 jours à compter de la signature du contrat pour se rétracter, sans avoir à faire valoir de motifs.

Toutefois, dans la mesure où l'inscrit aurait réalisé tout ou une partie de sa formation, il lui sera obligé de payer l'intégralité de la formation (art 3).

Article 9 : Renoncation

Le fait pour forma-rêve-esthétique de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes, ne peut valoir renoncation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

Article 10 : Droit applicable et règlements des différends

Le droit applicable à la Commande et au Contrat est le droit français à l'exclusion des règles de conflits de lois. Tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la Commande et du Contrat, non résolu à l'amiable entre les Parties dans un délai de deux mois à compter de la survenance du différend, pourra être soumis aux Tribunaux compétents dans le ressort duquel se trouve le siège social du Fournisseur.

Article 11 : Confidentialité et données personnelles

Soucieux de la protection des données personnelles et le centre de formation s'engage à assurer le meilleur niveau de protection des données personnelles.

Article 12 : Taux de réussite

Durant mes 3 dernières années d'enseignement en centre de formation en présentiel, mes apprenants ayant obtenu leur CAP est de 100% en 2020, 95% en 2021, 95% en 2022.